

# Le Journal

*Informez-vous ensemble notre territoire*

Mai 2009

ARCINS  
ARSAC  
CANTENAC  
CUSSAC-FORT-MÉDOC  
LABARDE  
LAMARQUE  
LUDON-MÉDOC  
MACAU  
MARGAUX  
LE PIAN-MÉDOC  
SOUSSANS

Médoc  
Communauté de Communes

Estuaire  
Terres d'envies





## Médoc Estuaire "Terre d'envies"

Nous sommes heureux de vous proposer ce premier journal de Médoc Estuaire, votre Communauté de Communes.

23 000 habitants, 11 communes, des ressources naturelles, de réelles potentialités, une volonté d'entreprendre ensemble et de capitaliser sur nos richesses, Médoc Estuaire est une belle terre de vie.

Nous nous plaisons à souligner la qualité du travail commun réalisé par tous les élus ainsi que la compétence et l'implication du personnel qui anime nos services.

Nous avons un réel plaisir à travailler ensemble pour de grands projets qui nous engagent tous dans un avenir commun. Les idéologies s'effacent toujours au bénéfice de l'intérêt général, dans un esprit de solidarité. Seules des convictions fortes et partagées nous guident et nous unissent.

Nous espérons que la lecture de ce nouveau journal vous permettra de prendre la mesure de notre motivation et de notre détermination à faire de Médoc Estuaire un territoire où tous ceux qui ont choisi de résider trouvent la meilleure qualité de vie.

Nous sommes soucieux de son développement économique générateur de richesses et d'emplois.

Nous sommes respectueux et très attachés à son environnement et son patrimoine.

Nous sommes conscients de son potentiel touristique, il nous appartient de le structurer et de le magnifier.

Nous voulons que Médoc Estuaire soit une terre d'envie.

**Gérard DUBO**

*Président de la Communauté de Communes Médoc Estuaire*

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal line followed by a series of loops and curves.

## Collecter moins, c'est mieux!

Depuis le 6 avril, une nouvelle organisation de ramassage des déchets ménagers a été mise en place par votre Communauté de Communes. Le Journal de Médoc Estuaire vous propose de faire le point sur l'intérêt du nouveau dispositif, ses impacts et revient avec vous sur les principales informations pratiques concernant la collecte et le tri sélectif.



ARCINS  
ARSAC  
CANTENAC  
CUSSAC-FORT-MÉDOC  
LABARDE  
LAMARQUE  
LUDON-MÉDOC  
MACAU  
MARGAUX  
LE PIAN-MÉDOC  
SOUSSANS



## Sommaire

**En clair** p 04

Le point sur : ma Communauté de Communes

**Budget 2009** p 05

Un budget qui a du souffle !

**Environnement** p 06-07

Collecte des déchets ménagers, moins c'est mieux!

**Développement  
Économique** p 08

Une nouvelle dynamique économique

**Petite Enfance** p 10

Des solutions pour accueillir les tout petits

**Centres de loisirs** p 11

Les cartables au placard, vive les vacances !

**Aménagement** p 12

SCOT : élaborons ensemble l'avenir de notre territoire !

# le point sur: ma Communauté de Communes

La Communauté de Communes (CdC) Médoc Estuaire, créée en 2002, agit par délégation de compétences des onze communes qui la constituent. Ce transfert de compétences s'accompagne d'une mutualisation de moyens et de la mise en œuvre d'actions communes. Un travail « *main dans la main, qui permet à toutes les communes d'offrir des services de qualité et de faire des économies d'échelle, dans l'intérêt des habitants du territoire* », comme le définit **Jean-Marc Perier**, Directeur Général des Services de Médoc Estuaire. Le point sur le qui-quoi-comment de votre communauté de communes...

## Qui: le Bureau, le Conseil communautaire et les Services

Le Bureau est composé des onze maires de la CdC. Le Président et les dix Vices-Présidents du Bureau sont élus par le Conseil communautaire, formé de 39 conseillers représentant les communes proportionnellement à leur population. Ces deux instances définissent les orientations stratégiques de la CdC. Les Services jouent un rôle d'aide aux décisions prises par le Bureau et le Conseil communautaire et mettent en œuvre les actions qui en découlent.

### CONTACT MÉDOC ESTUAIRE

Tél.: 05 57 88 08 08 - [www.medoc-estuaire.fr](http://www.medoc-estuaire.fr)

## Quoi: un large champ de compétences

- Développement économique, S.CO.T (Schéma de COhérence Territoriale), mise en œuvre de nouvelles compétences - 1<sup>e</sup> VP
- Finances, évaluation des charges - 2<sup>e</sup> VP
- Jeunesse - 3<sup>e</sup> VP
- Sécurité, police communautaire - 4<sup>e</sup> VP
- Communication/information, nouvelles technologies, tourisme/projets structurants de l'estuaire - 5<sup>e</sup> VP
- Enfance - 6<sup>e</sup> VP
- Aménagement de sites naturels du territoire, schéma de valorisation des marais, chemins de randonnée / VTT / VTC - 7<sup>e</sup> VP
- Voirie - 8<sup>e</sup> VP
- Habitat, P.L.H. (Plan Local d'Habitat), gens du voyage - 9<sup>e</sup> VP
- Environnement, centre de tri, ordures ménagères - 10<sup>e</sup> VP

## Comment: de la réflexion à la décision

Il existe actuellement quatorze groupes de travail, composés d'un Vice-Président, de membres du Conseil Communautaire, de conseillers municipaux et de personnels des Services. Ces groupes de réflexion dédiés à des sujets spécifiques, élaborent des propositions qu'ils soumettent au Bureau. A l'issue d'échanges entre les groupes de travail et le Bureau, la proposition est présentée au Conseil Communautaire pour procéder au vote.



**Gérard DUBO**  
Maire d'Arsac  
Président



**Didier MAU**  
Maire du Pian  
1<sup>er</sup> Vice-Président



**Joseph FORTER**  
Maire de Ludon  
2<sup>ème</sup> Vice-Président



**Eric BOUCHER**  
Maire de Cantenac  
3<sup>ème</sup> Vice-Président



**Pierre-Yves CHARRON**  
Maire de Soussans,  
4<sup>ème</sup> Vice-Président



**Chrystel COLMONT-DIGNEAU**  
Maire de Macau  
5<sup>ème</sup> Vice-Président



**Jacqueline DOTTAIN**  
Maire de Margaux  
6<sup>ème</sup> Vice-Présidente



**Claude GANELON**  
Maire d'Arcins  
7<sup>ème</sup> Vice-Président



Maire de Cussac-Fort-Médoc  
8<sup>ème</sup> Vice-Président



**Liliane MONNEREAU**  
Maire de Labarde  
9<sup>ème</sup> Vice-Présidente



**Dominique SAINT-MARTIN**  
Maire de Lamarque  
10<sup>ème</sup> Vice-Président



# Un budget qui a du souffle!

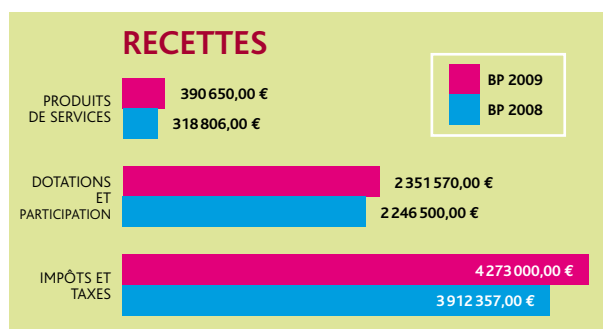
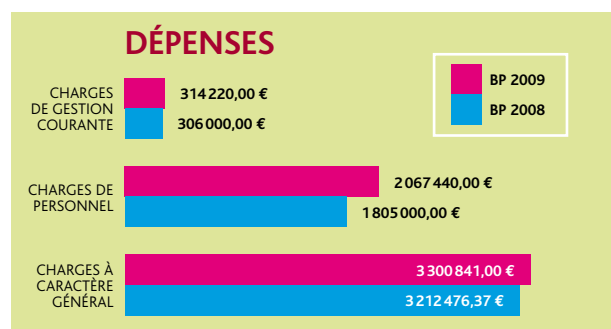
Après six années de fonctionnement, et malgré la conjoncture, la Communauté de Communes Médoc Estuaire se dote d'un budget 2009 ambitieux et solidaire, au service de ses 23 000 habitants. « *Les investissements portent majoritairement sur le développement économique qui génère des recettes à travers la Taxe Professionnelle. C'est fondamental pour développer des services à la population, comme la création de structures d'accueil pour la petite enfance* », explique **Joseph Forter**, Maire de Ludon-Médoc, en charge du budget et des finances. « *Il faut bien comprendre, que pour investir dans ces services, la CdC bénéficie principalement de la TP et nous ne souhaitons pas avoir recours, comme c'est le cas dans d'autres Communautés de Communes, à une taxe additionnelle* », précise-t-il.

## Fonctionnement: des recettes supérieures aux dépenses

Les charges sont bien maîtrisées et les recettes progressent plus vite que les dépenses.

Résultat: un bon équilibre de fonctionnement et un autofinancement d'un million d'euros.

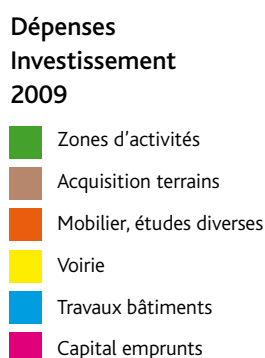
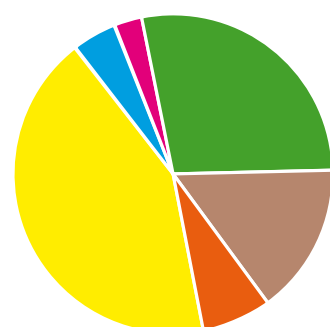
L'augmentation des charges du personnel et de gestion courante est principalement due à la hausse de fréquentation des structures multi accueil et des Accueils Loisirs Sans hébergement (ALSH). Quant à l'augmentation des recettes, elle provient principalement de la Taxe Professionnelle, conséquence d'une politique volontariste en faveur du développement économique. Par ailleurs les produits des services offerts à la population sont en augmentation en raison d'un nombre de jours d'ouverture des ALSH plus important, mais aussi d'une hausse de leur fréquentation à la hauteur des investissements qualitatifs engagés par la Communauté de Communes et l'implication de son personnel.



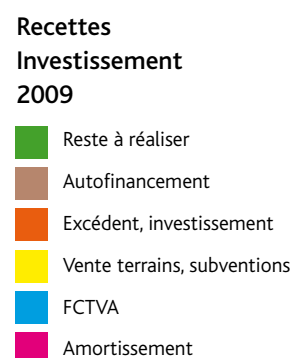
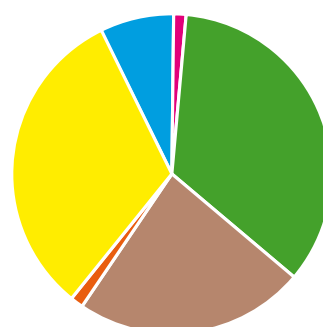
## L'autofinancement couvre la totalité des investissements sur 2009

La Communauté de Communes souhaite anticiper ses besoins futurs par l'acquisition et l'aménagement de terrains destinés au développement économique. Un enjeu majeur pour développer son bassin d'emploi. Par ailleurs, la remise en état de la voirie communautaire va se poursuivre avec une 3<sup>ème</sup> tranche de travaux ambitieuse. La mise à l'étude d'une nouvelle déchetterie à Lamarque ainsi que les acquisitions foncières correspondantes sont également inscrites au Budget 2009. Enfin, il est envisagé de poursuivre les investissements liés aux services aux familles.

### DÉPENSES



### RECETTES



Sur l'exercice 2009, compte tenu de l'autofinancement dégagé, il ne sera pas fait appel à l'emprunt.

# La seconde vie de nos emballages

Grâce au tri, nos déchets d'emballages ont une seconde vie. Ils sont transformés en matière entrant dans la fabrication de nouveaux objets.

- Journaux, magazines —> papier journal
- Carton —> carton
- Briques alimentaires —> papier cadeau, enveloppes kraft
- Bouteilles plastiques —> fibres textiles, objets en plastique non alimentaire (tuyaux, poubelles)
- Verre —> verre (bouteilles, bocaux)
- Emballages en acier —> objets en fer (clés, caddies, outils)
- Emballages en aluminium —> objets en aluminium (cadres de vélo, semelles de fer à repasser)

## calendrier de ramassage

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
ARCINS					●
ARSAC	●				
CANTENAC	●				
CUSSAC-FORT-MEDOC					●
LABARDE				●	
LAMARQUE					●
LUDON-MEDOC			●		
MACAU		●			
MARGAUX			●		
LE PIAN-MEDOC				●	
SOUSSANS		●			

**JOURS FÉRIÉS :** les collectes des jours fériés sont systématiquement reportées au lendemain.

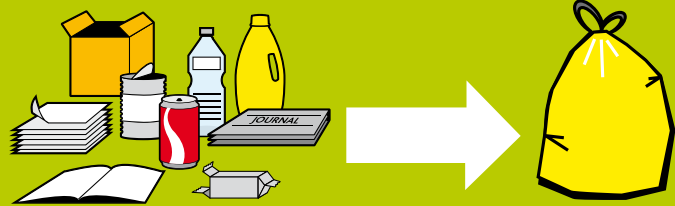
CONTACT SERVICE ENVIRONNEMENT

Tél.: 05 57 88 93 93

environnement@medoc-estuaire.fr

# Collecte des

## Rappel des consignes de tri:



### SAC JAUNE

journaux, magazines, prospectus, papiers, boîtes et emballages en carton, briques alimentaires, bouteilles et flacons en plastique, emballages en acier et aluminium (boîtes de conserve, canettes, ...).

### LES ERREURS À ÉVITER

- les plastiques non recyclables tels que barquettes alimentaires et de plantation, pots de yaourt ou de crème fraîche, films plastiques, boîtes de pâtisserie, barquettes de beurre et de glace, barquettes en polystyrène.
- les enveloppes kraft.
- les produits d'hygiène (papier toilette, couches-culottes, essuie-tout).



### POUBELLE GRISE

Poches, films et barquettes en plastique ou en polystyrène, essuie-tout, restes de repas... Pensez-y! Vos restes de repas peuvent aussi alimenter votre compost.



### BORNE À VERRE

Dépôt des bouteilles, pots et bocaux en verre (sans bouchon, capsule, ni couvercle).

### LES ERREURS À ÉVITER

Pas de vaisselle, faïence, porcelaine, poterie, ampoule:

*Apportez-les à la déchetterie!*

Les sacs jaunes ont un coût de fabrication, ne les utilisez pas comme sac poubelle.

Un doute sur un déchet? Jetez-le dans la poubelle grise

# déchets ménagers, moins c'est mieux!

Depuis le 6 avril, la fréquence de ramassage des déchets ménagers est passée de deux à une fois par semaine. Une décision prise à l'unanimité par les onze communes.

## Trois bonnes raisons de réduire la fréquence de ramassage

Expliquées par **Dominique Saint Martin**, Maire de Lamarque et Vice-Président en charge du groupe de travail sur la gestion des ordures ménagères, avance trois arguments. «*Un, il y a d'abord un motif technique. Avec deux collectes par semaine, les poubelles étaient remplies seulement à 40%. Elles étaient donc loin d'être pleines! Deux, au renouvellement de notre contrat avec Véolia, la même prestation augmentait de 35%! Un surcoût que nous aurions dû directement répercuter sur la TEOM*

*(Taxe d'Enlèvement sur les Ordures Ménagères) payée par les habitants. Trois, sur le plan environnemental, moins de collectes signifie aussi moins de camions en circulation sur les routes*». Récapitulons. Si la CdC avait maintenu les deux collectes hebdomadaires, les habitants auraient payé plus cher une prestation sans réelle utilité compte tenu du taux de remplissage des poubelles.



## Tri sélectif et composteur : un tandem efficace

Le tri sélectif c'est simple (voir schéma). «*En l'appliquant rigoureusement il permet une bonne séparation des déchets ménagers avant la collecte et une meilleure répartition à l'arrivée les différents centres de traitement*», rappelle **Amandine Degueil**, Chargée de mission Environnement à la CdC. Par

ailleurs, «*adopter le tri sélectif est un geste citoyen puisque de nombreux emballages peuvent être recyclés*» poursuit-elle. Et pour aller encore plus loin dans cette logique de tri, la CdC, proposera bientôt aux habitants d'acquérir

un composteur individuel à un prix très compétitif. En effet, grâce à la participation financière de la Communauté de Communes, mais aussi de l'Ademe et du Conseil Général, ces composteurs pourront être acquis avec une participation de 15€. Rappelons qu'un composteur stocke les déchets organiques qui deviennent avec le temps un compost dont on connaît les vertus pour amender la terre... Comme le dit la célèbre maxime : *rien ne se perd, tout se transforme!*

## Un dispositif spécial pour les entreprises

Le code des collectivités territoriales prévoit le ramassage **des déchets issus des ménages**. Il exclut ainsi les entreprises dont le volume de déchets est bien supérieur. Comme le dit Dominique Saint Martin «*on ne peut pas faire payer le poids du ramassage des activités commerciales ou industrielles aux habitants des communes. C'est une question de justice fiscale et sociale*». A charge donc pour les entreprises d'organiser leurs collectes. Néanmoins, la CdC travaille actuellement sur la mise en place d'une redevance spéciale qui sera proposée début 2010.

# Mai le Mois du Marais à vos agendas !

**3 questions à...** Claude Ganelon, Maire d'Arcins, Vice-Président en charge du groupe de travail sites naturels, marais, randonnée.



**La deuxième édition du Mois du Marais débutera le 17 mai prochain. Cette année, la Communauté de Communes Médoc Estuaire a souhaité l'organiser. Quelle est l'idée clé de cet événement ?**

L'idée est de faire découvrir ces marais créés par l'homme et pour l'homme, de façon ludique et festive. Ce sont des zones de vie ! On s'y promène, on y chasse, on y pêche, on y rencontre une faune et une flore d'une grande diversité. C'est aussi l'occasion de découvrir le fonctionnement du marais, son rôle dans la gestion de l'eau qui arrive en amont de la Jalle et se jette en aval dans la Gironde. Une gestion qui permet par exemple d'alimenter les besoins en eau des agriculteurs. L'eau c'est la vie. Elle prend dans le marais des formes bien particulières que nous avons envie de faire partager.

**A qui s'adresse cette manifestation ?**

A tous les habitants de Médoc Estuaire bien sûr. Mais nous nous adressons plus généralement aux amoureux de la nature, aux sportifs, aux familles, aux

associations... Et particulièrement aux enfants, c'est un peu le fil conducteur du programme. Les centres de loisirs ont d'ailleurs mis sur pied un programme d'animation spécial. Et puis, quel plus beau spectacle qu'un enfant qui s'émerveille devant un héron en train de consommer une grenouille ?

**En une phrase, comment définiriez-vous le marais ?**

C'est un espace de liberté accessible à tous par un ensemble de chemins balisés !

**Du 25 mai au 30 mai :** Exposition sur l'angélique des estuaires à la bibliothèque de Soussans organisée en partenariat avec le conservatoire botanique Sud-Atlantique.

**Du 16 au 28 mai :** exposition sur la biodiversité à la bibliothèque du Pian-Médoc organisée en partenariat avec l'association Curuma.



# Marais :

## Demandez le programme!

### Les mercredis « Mois du Marais » des Centres de Loisirs

Activité pêche, visite du site de Pachan, courses d'orientation pour les 6-12 ans dans les marais d'Arcins, spectacle Bateau Vert pour les plus jeunes (conte sur la Jalle de Castelnaud).

En partenariat avec la fédération départementale de la chasse, la fédération départementale de la pêche, l'association Bateau Vert (conteuse: Gabrielle Joly).

### Des animations en continu...

Du 16 au 28 mai, bibliothèque du Pian-Médoc: exposition sur la biodiversité.

Du 16 mai au 14 juin: animation photos « les marais de Médoc Estuaire », complétée par une animation « Photos Nature » le 6 juin à Soussans.

## Modalités d'inscription

Seule l'inscription préalable au repas de clôture (15€/adulte, tarif spécial enfant) est indispensable. Inscription dès le 4 mai auprès du Comité des Fêtes de Margaux.

Tel: 05 57 88 79 76 / 05 57 88 15 24

Ou auprès des deux boulangeries de Margaux.



Pour toutes les autres manifestations, gratuites et ouvertes à tous, merci de vous inscrire auprès de Marie Gardelle, CdC Médoc Estuaire au 05 57 88 08 08.

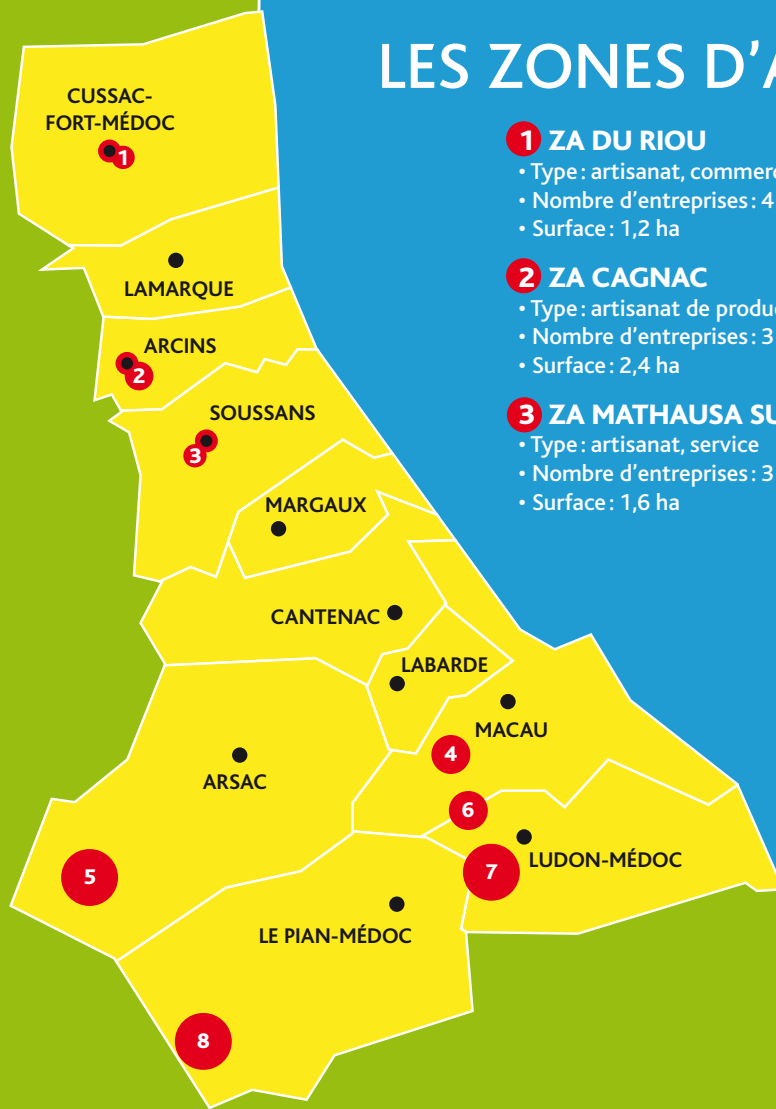
## Les manifestations " Mois du Marais "

RETROUVEZ LE PROGRAMME DU MOIS DU MARAIS SUR

<http://moisdumarais.jimdo.com>

DATE	LIEU	MANIFESTATIONS
17 mai (à partir de 12h00)	MACAU	Inauguration officielle au cours de la fête du port à Macau. 14h30: spectacle de contes pour les enfants: bateau vert recherche l'amont (Conte créé spécialement pour le mois du Marais).
<b>DÉCOUVRIR LES RICHESSES NATURELLES DU MARAIS</b>		
23 mai (10h30)	CANTENAC LABARDE RENDEZ VOUS LIEU DIT PONT DE LABARDE SUR LE PARKING	Promenade à la découverte de la faune et de la flore du marais (repas tiré du sac). Inauguration de la passerelle entre Cantenac et Labarde. Heure à préciser.
23 mai (à partir de 14h)	ARCINS	Découverte du fonctionnement du Marais: fonctionnement des ouvrages, circulation de l'eau dans le bassin versant.
23 mai	CUSSAC (9h30)	Rendez-vous au Fort Médoc: balade à Vélo, lecture des Paysages estuariens (durée 2h). Pêche à l'écrevisse.
23 mai	LAMARQUE (de 9h à 12h et de 14h à 18h)	Découverte des marais en prenant de la hauteur depuis le clocher de l'église.
23 mai (inscription obligatoire)	SOUSSANS	Les chasseurs vous invitent à la tonne: visite et échanges autour des milieux humides associés.
<b>PRODUIRE DANS LE MARAIS</b>		
6 juin (à partir de 10h30)	SOUSSANS RENDEZ VOUS AU « GRAND SOUSSANS »	Le marais, un atelier grandeur Nature: rencontre avec des artistes dans le marais. Atelier de dessin au fusain de 10h à 16h avec repas tiré du sac. Parcours « Land art » de 10h à 12h30. Arrangement floral de 14h à 18h.
7 juin (journée)	LUDON-MACAU	Randonnée à la découverte des exploitations agricoles du marais, visite et pique-nique à la Fédération des Chasseurs. Deux parcours seront proposés de façon à faire de cette sortie une randonnée sportive ou familiale.
<b>FAIRE LA FÊTE AUTOUR DU MARAIS</b>		
14 juin (à partir de 12h00)	MARGAUX	Repas des « produits du terroir » et bal traditionnel à base de viande de bœuf issue de l'élevage extensif en Médoc (en partenariat avec le groupement des éleveurs girondins et le Groupe Dans'Anim).

# LES ZONES D'ACTIVITÉS EXISTANTES



## 1 ZA DU RIOU

- Type : artisanat, commerce de gros
- Nombre d'entreprises : 4
- Surface : 1,2 ha

## 2 ZA CAGNAC

- Type : artisanat de production
- Nombre d'entreprises : 3
- Surface : 2,4 ha

## 3 ZA MATHAUSA SUD

- Type : artisanat, service
- Nombre d'entreprises : 3
- Surface : 1,6 ha

## 4 ZA LOMBARDON

- Type : artisanat, service
- Nombre d'entreprises : 22
- Surface : 5 ha

## 5 ZA CHAGNEAU

- Type : mixte industriel, artisanal, commercial
- Nombre d'entreprises : 18
- Surface : 8 ha

## 6 ZA LAFOND

- Type : artisanat de production, négoce
- Nombre d'entreprises : 3
- Surface : 8 ha

## 7 ZA AYGUE NÈGRE

- Type : artisanat et commerce de gros spécialisé
- Nombre d'entreprises : 4
- Surface : 3,6 ha

## 8 ZA DU LUGET

- Type : artisanat
- Nombre d'entreprises : 21
- Surface : 6 ha

## Focus sur : la Zone d'Activités

L'entreprise Dupont, négociant en matériaux de construction et de rénovation, est installée depuis le 2 mars sur la nouvelle zone d'activités de Ludon. Son président témoigne : « nous recherchions un terrain car nous avons besoin de nous agrandir et nous souhaitons être visibles depuis la départementale. Il était essentiel de rester sur le territoire, c'est notre zone de clientèle. En travaillant avec la CdC nous avons trouvé des solutions qui ont permis de créer cette zone et de nous implanter ici ».

AMG Aquitaine, SARL spécialisée dans la couverture, l'étanchéité et le bardage va bientôt s'installer sur la ZA Aygue Nègre. « Nous sommes déjà implantés à Ludon, où j'habite également. Il y a trois ans je me suis mis en recherche de nouveaux terrains car nous avons besoin de locaux plus spacieux pour pouvoir embaucher. C'était important de rester ici pour préserver mon cadre de vie tout en étant proche de Bordeaux. Je me suis donc rapproché de la CdC. Nous espérons pouvoir emménager d'ici la fin 2009 », explique le gérant.



Façade Entreprise DUPONT, ZA Aygue Nègre, LUDON MÉDOC

# Une nouvelle dynamique économique

La Communauté de Communes Médoc Estuaire mène depuis trois ans une politique de développement économique ambitieuse. Grâce à la mutualisation des moyens et à un service dédié, elle peut désormais élaborer une stratégie territoriale globale et engager les actions qui en découlent.

## Un enjeu territorial majeur

Le développement économique est un enjeu majeur pour le territoire. En favorisant l'implantation des entreprises, il est en effet source d'emplois mais aussi de revenus pour la CdC (Taxe Professionnelle) et pour les communes (Taxe Foncière). Or *«pour mener à bien notre politique de développement économique, nous devons mutualiser nos moyens et nos forces.*

*Etre solidaires plutôt que concurrents»,* affirme **Didier Mau**, Maire du Pian-Médoc et Vice-Président en charge du groupe de travail sur le Développement Economique. Développer de nouvelles zones d'activités, élaborer une offre de service attractive pour les entreprises et accompagner leur croissance en répondant à leurs besoins (voir encadré Entreprise Dupont) en sont les grandes lignes. Le tout en maintenant une Taxe Professionnelle compétitive.

## de Ludon

**Fruit d'un travail** soutenu de la Communauté de Communes, la Zone d'Activité de Ludon a vu le jour le 12 mars dernier. L'acquisition foncière d'abord, puis l'aménagement de la zone ont permis de créer une zone d'activités de 3,6 hectares qui accueille déjà quatre entreprises. *«Compte tenu de la demande croissante des entreprises et de l'envolée des prix des terrains, notre capacité à proposer un foncier économique attractif est devenue un enjeu majeur. La création de cette zone est, à ce titre, emblématique de la stratégie de développement économique que nous mettons en œuvre»,* précise **Auriane Labatut**, Directrice Générale Adjointe de la CdC, en charge du Développement Économique. *«D'autres projets sont en cours, notamment l'extension de cette zone»,* poursuit-elle. Dans cette réalisation, la CdC a investi 600 000 euros; tous les lots viabilisés ont déjà trouvé acquéreurs.

## En cours...

- **Acquisitions foncières** de 2,2 hectares à Arcins, afin d'accueillir les entreprises artisanales du nord du territoire.
- **Acquisitions foncières** à Ludon (ZA Aygue Nègre) et à Arzac (ZA Chagneau).
- **Requalification** de la zone de Chagneau à **Arzac** (voirie, éclairage public, aménagement urbain) afin d'améliorer le cadre d'activités des entreprises et de préparer l'extension de la zone.
- **Requalification** de la zone du Luget, au **Pian-Médoc** (voirie, éclairage), afin d'améliorer l'environnement des entreprises et les fidéliser.

# Des solutions pour accueillir les tout petits

*Trouver des solutions d'accueil pour faire garder les tout petits peut s'avérer un véritable casse-tête. La Communauté de Communes Médoc Estuaire a fait sienne cette préoccupation. Deux structures d'accueil et un Relais d'Assistantes Maternelles (RAM) forment un dispositif complet pour prendre soin de nos chérubins.*

## Deux structures d'accueil

Dès sa création, la Communauté de Communes Médoc Estuaire a entrepris un vaste chantier visant à améliorer l'offre d'accueil des moins de trois ans. Le diagnostic effectué alors révèle en effet des besoins émergents, en particulier sur le Sud du territoire.



Décision est prise de créer une nouvelle structure d'accueil à Ludon-Médoc, joliment baptisé «Les Petits Bouchons». Puis, c'est au tour de la halte garderie du Pian-Médoc d'être rénovée pour donner naissance à une autre structure: «A Petits Pas». «L'objectif est d'accueillir et de garder les jeunes actifs. C'est un enjeu majeur pour notre territoire», explique **Jacqueline Dottain**, Maire de Margaux et Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance. «Une commune seule n'aurait pas pu supporter le coût financier d'un tel projet», poursuit-elle. Deux millions

d'euros ont en effet été engagés pour la réalisation des deux structures! Un investissement conséquent, subventionné pour moitié par la CAF. Trente enfants de dix semaines à quatre ans sont pris en charge dans chacune des deux crèches.

## Le RAM, un complément pertinent

Pas moins de 186 assistantes maternelles accueillent les enfants en bas âge sur le territoire. La CdC a créé un service spécifique pour les accompagner et pour répondre aux questions des parents. Les assistantes maternelles et les enfants ont ainsi la possibilité de «se regrouper en matinée dans le cadre d'ateliers ou d'animations. C'est l'occasion de goûter à la joie de la collectivité dans des lieux propices à l'accueil des petits», explique **Bernadette Brunon**, coordinatrice Petite Enfance à la CdC. Une permanence, destinée aux parents et aux assistantes maternelles, est également organisée pour répondre à des questions portant sur la mise en place ou la rupture du contrat et sur les éventuels problèmes rencontrés. Enfin, le RAM offre un véritable accompagnement aux parents en recherche de places disponibles, de contacts, de mise en relation. La prochaine étape consiste en la mise à disposition d'un numéro de téléphone unique qui permettra de regrouper les offres et les demandes d'accueil. Le RAM, un relais qui porte bien son nom!

## Deux structures d'accueil

### Les Petits Bouchons

Rue de la Longua  
33290 Ludon-Médoc  
Tél.: 05 56 58 85 53

Accueil en continu: 8h - 18h, du lundi au vendredi  
Accueil occasionnel: 9h - 12h30 et 14h30-17h, le lundi, mardi et jeudi.

### SERVICE PETITE ENFANCE DE LA CdC

Tél.: 05 57 88 91 92

### A Petits Pas

137, allée Grammont  
33290 Le Pian-Médoc  
Tél.: 05 56 28 16 21

Accueil en continu: 8h - 18h, du lundi au vendredi.



# Les cartables au placard, vive les vacances !



L'été pointera bientôt son nez annonçant les grandes vacances. Enfin ! Une nouvelle fois, la CdC s'est appliquée à proposer des animations sportives, créatives et festives et des séjours qui vaudront bien quelques souvenirs dans le sac-à-dos. Une offre diversifiée, étayée sur une envie forte des onze communes : « *L'enfance et la jeunesse sont des compétences primordiales de la Communauté de Communes. Notre objectif est de répondre au plus près aux attentes des enfants et des parents, mais aussi d'être force de proposition* », s'enthousiasme **Eric Boucher**, Maire de Cantenac, Vice-Président en charge du groupe de travail sur la jeunesse. La proposition fait mouche, puisque le nombre d'enfants accueillis chaque jour l'été est passé de 250 à 350 en une poignée d'années... Bon, alors, on fait quoi cet été ?

## Pour les 3-11 ans

- Sorties: plage, zoo, récréa land, vélo, canoë
- Activités sportives: course d'orientation, swing roller, jeux collectifs d'extérieurs
- Activités manuelles: confection de décors en rapport avec les thèmes du spectacle de fin des vacances
- Rencontres et animations intercommunautaires (participation des six centres)
- Veillées pour les plus grands

**A NE PAS MANQUER:** Fête de fin des vacances avec les parents, autour d'un spectacle organisé par les enfants.

## Pour les 11-14 ans

- Du 6 au 10 juillet: **vacances sportives** sur le Pian-Médoc, encadrées par un moniteur qualifié. Nombre de places: 16.
- Les 6, 7 et 8 juillet: **stage d'équitation** au Taillan-Médoc. L'hébergement se fera sur place, sous tentes. Nombre de places: 24.
- Les 15, 16, 17 juillet: **atelier de montage vidéo** avec des professionnels à CUSSAC. Projection en plein air le 24 juillet au soir et pique-nique collectif avec tous les enfants des centres de loisirs et leurs parents. Nombre de places atelier vidéo: 24.
- En juillet: **séjour aquatique**, en partenariat avec le Conseil Général. Nombre de places: 16.



## OPÉRATION BUS PLAGE

Du 30 juin au 27 août, les mardis et jeudis: lignes de bus à partir des Communes de la CdC vers Lacanau-Océan. Ticket aller/retour: 2€.

En partenariat avec le Conseil Général de la Gironde.

**RETIREZ DÈS MAINTENANT VOS DOSSIERS D'INSCRIPTION !**

Dans votre mairie ou auprès des centres de loisirs

À la CdC Médoc Estuaire, auprès de Martine Blanc: 05 57 88 08 08

# SCOT: élaborons ensemble l'avenir de notre territoire!

La Communauté de Communes Médoc-Estuaire fait partie du syndicat mixte du schéma directeur de l'aire métropolitaine bordelaise (sysdau). Celui-ci regroupe les 93 communes de l'aire métropolitaine bordelaise et encadre l'aménagement de leur territoire. Cet aménagement s'élabore à travers un document-cadre : le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

A partir d'un diagnostic territorial et d'un projet d'aménagement et de développement durable, le SCOT précise les grands objectifs d'aménagement du territoire formé par le Sysdau et ses 870 000 habitants. Il définit les équilibres en matière de développement, localise les espaces et sites naturels ou urbains à protéger, oriente les grands projets d'équipements, de services et de dessertes

en transports collectifs. Par ailleurs le Plan Local d'Urbanisme des communes devra impérativement être compatible avec le SCOT. Le Sysdau organise une grande concertation avec les habitants et les associations pour qu'ils puissent s'exprimer sur ces sujets d'avenir. Le SCOT devra être validé - après enquête publique - fin 2010. **Prochaine réunion publique: fin juin/début juillet 2009.**

## Point d'étape

avec **Didier Mau**, Maire du Pian-Médoc et Vice-Président en charge du groupe de travail sur le SCOT.

### Où en sommes-nous de l'élaboration du SCOT ?

Le diagnostic final sera validé lors de la prochaine réunion syndicale du Sysdau. L'étape suivante portera sur l'élaboration du PADD (Ndlr: Projet d'Aménagement et de Développement Durable). Parallèlement, des études se poursuivent notamment sur les terroirs viticoles, pour Cussac-Fort-Médoc, Lamarque et Arcins, ou sur les zones humides.

### Quels enjeux ressortent des premiers travaux ?

Première thématique: **la démographie, l'habitat et les modes de vie**. L'enjeu est de développer les capacités d'accueil de notre territoire au niveau des équipements, des services et de la qualité de vie.

Deuxième thématique: **le développement économique, les activités et le commerce**. L'enjeu consiste ici à conforter nos pôles économiques et commerciaux et à en développer de nouveaux.

Troisième thématique: **la mobilité et l'organisation des déplacements**. L'abandon du grand contournement autoroutier est acté et nous devons maintenant développer des modes de déplacements alternatifs, en particulier les transports en commun.

Quatrième thématique: **les espaces naturels et agricoles**, qui consistent à valoriser notre patrimoine viticole et les espaces naturels de la façade estuarienne.

Cinquième thématique: **L'armature territoriale et les identités géographiques et urbaines**. En conformité avec les orientations du Grenelle de l'environnement, l'enjeu est d'aller vers une réduction de la consommation des espaces, sans pour autant sacrifier ce qui fait notre identité rurale. Il faut également respecter le choix de vie de chacun à travers notamment le maintien de l'habitat individuel.

**PARTICIPEZ À L'ÉLABORATION DU SCOT ET TENEZ-VOUS INFORMÉ!**

www.sysdau.fr ou dans l'« espace SCOT » de votre commune et au siège de la Communauté de Communes.



## Médoc Estuaire

Siège Social: 33460 MARGAUX

Administration: 33460 ARSAC

Tél.: 05 57 88 08 08

Fax: 05 57 88 90 64

ARCINS

ARSAC

CANTENAC

CUSSAC-FORT-MÉDOC

LABARDE

LAMARQUE

LUDON-MÉDOC

MACAU

MARGAUX

LE PIAN-MÉDOC

SOUSSANS

## Infos légales

DIRECTION DE LA PUBLICATION :

Gérard Dubo

DIRECTION DE REDACTION :

Chrystel Colmont

REDACTION :

Sophie Perez

CONCEPTION / RÉALISATION :

Agence Newton

PHOTOS :

Médoc Estuaire.

IMPRESSION :

France 04/09

Ce journal est réalisé sur papier certifié PEFC (produit dans une logique de gestion durable des forêts).

DÉPOT LEGAL :

2<sup>e</sup> Trimestre 2009

## Prochaines étapes

- **Réflexion sur un Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD)** et d'une **police de l'urbanisme** – **Pierre-Yves Charron**, Maire de Soussans, Vice-Président en charge de la Sécurité et de la Police Communautaire.
- **Élaboration d'un Plan Local d'Habitat (PLH)** et réalisation d'une aire d'accueil pour les gens du voyage sur le Pian Médoc – **Liliane Monnereau**, Maire de Labarde, Vice-Présidente en charge de l'Habitat, du PLH et des gens du voyage.
- **Structuration de l'offre touristique de la Communauté de Communes autour d'une Maison d'Accueil à Lamarque (été 2009) et d'un projet ambitieux à Margaux** – **Chrystel Colmont-Digneau**, Maire de Macau, Vice-Présidente en charge de la communication/information, des nouvelles technologies, du tourisme/projets structurants de l'estuaire.
- **Création d'une micro crèche et création d'un RAM à Cussac** – **Jacqueline Dottain**, Maire de Margaux, en charge de la Petite Enfance.

# Services de la Communauté de Communes

DOMAINES		INTERLOCUTEURS	DOMAINES	INTERLOCUTEURS
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>			<b>STRUCTURE MULTI ACCUEIL «LES PETITS BOUCHONS»</b>	
Directeur Général des Services	Jean-Marc PERIER		Directrice	Nathalie GUEGUEN
Directrice Générale Adjointe des Services	Auriane LABATUT			Emilie RENARD
<b>FINANCES / RESSOURCES HUMAINES</b>			Responsable accueil occasionnel	Danièle JANOT
	Sylvie TROSSEVIN			Pascale COMIN
	Marie Christine LASSOUREILLE			Aurore VERROY
<b>ACCUEIL</b>				Danielle RENAUD
	Marie GARDELLE			Carole ROUSSEAU
<b>PETITE ENFANCE</b>				Nathalie CANETTI
Directrice / Coordinatrice	Bernadette BRUNON			Jessica BISENSANG
Animatrice RAM	Christine LALLEMENT	<b>ENVIRONNEMENT</b>		
<b>STRUCTURE MULTI ACCUEIL «A PETITS PAS»</b>		Chargée de Mission	Amandine DEGUEIL	
Directrice	Sandra PATANCHON	<b>JEUNESSE</b>		
	Muriel STUTZMANN	Responsable	Martine BLANC	
	Céline PIGNOL	<b>DIRECTEURS A.L.S.H.</b>		
	Céline PIGNOL	Arsac	Mohamed TAJDIRT	
	Florence CHEVALIER	Cussac-Fort-Médoc	Juanita CARBONNEL	
	Laetitia SEGUIN	Ludon-Médoc	Céline BOIDRON	
	Lydia HUTZLI	Le Pian-Médoc	Yannick FEILLARD	
	Béatrice SIMONNET	Macau	Françoise GROLLET	
	Corinne LAPEGUE	Soussans	Carole DA-CUNHA	
	Nathalie BARGET	<b>POLICE</b>		
	Céline BEAUFORT	Chef de service	Laurent LAPEGUE	
Cuisinier	Richard RAVET		Joëlle CLAVERIE	
			Chantal AUGEREAU	
			Mickaël MERCERON	
			Jean-Jacques FAUCHE	
			Sandy LOPEZ	
			Cyrille MASSIAS	
			Daisy RINCON	

**Médoc**  
Communauté de Communes

**Estuaire**  
Terres d'envies